

Il faut reconnaître que très peu de Canadiens sont en faveur du drapeau proposé. Dans ces circonstances, étant donné que la majorité de nos concitoyens sont opposés à ce modèle pour une raison ou une autre, le gouvernement ne voudra sûrement pas insister pour l'adoption de ce drapeau-ci. Ce ne serait pas démocratique; ce ne serait sûrement pas raisonnable. J'aime à croire que le gouvernement sera disposé à modifier son attitude.

Un des arguments invoqués contre toute résistance aux désirs du gouvernement, c'est le manque de temps; on dit que la question a assez duré, qu'elle a même trop duré et qu'il faut en finir. Pour ma part, j'estime que cet argument n'est guère convaincant. La question d'un nouveau drapeau soulève des discussions depuis 1945 et peut-être même avant. Étant donné tout le temps écoulé depuis, et comme il reste encore bien assez de temps au premier ministre pour remplir sa promesse électorale, j'estime que cet argument a peu de valeur. Nous avons encore tout le temps qu'il faut pour régler l'affaire convenablement et de façon à satisfaire la majorité de la population canadienne. De toute manière, monsieur l'Orateur, il vaut certes mieux y consacrer plus de temps en vue d'arriver à une solution satisfaisante que de se hâter d'en trouver une qui ne le soit pas du tout.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Harkness: Voici, d'après moi, les moyens qu'on pourrait prendre pour régler convenablement la question du drapeau. D'autres députés les ont indiqués à diverses reprises et de différentes façons, mais j'aimerais les exposer de nouveau. Il faudrait commencer par instituer un comité de la Chambre ou un comité mixte du Sénat et des Communes qui serait chargé de recommander un modèle, peut-être même deux ou trois. Inutile pour moi de citer les arguments à l'appui d'une telle mesure. Le député de Waterloo a invoqué dernièrement certains d'entre eux. Voilà qui me paraît actuellement la façon raisonnable de décider d'un modèle.

La deuxième mesure serait de soumettre le modèle recommandé, ou ce modèle et l'un des autres, peut-être, avec le pavillon rouge et le drapeau proposé par le gouvernement au peuple lui-même, par plébiscite ou référendum. Sans aucun doute, la question provoque chez tous les Canadiens des sentiments si vifs, qu'ils devraient tous avoir le droit d'exprimer à ce sujet leur point de vue.

A mon avis, c'est uniquement par ce moyen que nous en arriverons vraiment un jour à une solution acceptable pour la majorité.

Bien entendu, la troisième étape permettrait à la Chambre des communes, au moyen d'une résolution, d'adopter le drapeau choisi par plébiscite ou référendum. Il est clair que les opinions sont si diverses et si tranchées que la majorité des Canadiens ne pourrait, que par ce moyen, être persuadée d'accepter un nouveau drapeau, quel qu'il soit. Je crois, cependant, que les méthodes démocratiques sont si fortement enracinées au Canada, qu'une fois que tous les habitants auront exprimé leur vœu, leur volonté, à l'égard du drapeau, le reste de nos citoyens s'inclineront, en dépit d'opinions personnelles absolument contraires. Il en irait ainsi pour moi. Je suis un partisan invétéré du pavillon rouge, mais si la majorité des Canadiens exprime une préférence pour le modèle que le gouvernement a proposé, ou pour tout autre modèle, je suis disposé à l'accepter. Cependant, je ne puis—et, à mon avis, je représente la plupart des Canadiens à ce point de vue—accepter le modèle que le gouvernement a proposé simplement à la suite d'un vote de parti en cette Chambre. (*Applaudissements*) Un vote de ce genre est essentiellement un vote de confiance en un gouvernement minoritaire, plutôt qu'un vote fondé sur des sentiments individuels quant au drapeau lui-même. A mon avis, ce serait la pire façon possible de tenter de régler cette question dans un Parlement comme le nôtre, Parlement que personne n'a chargé de choisir un nouveau drapeau. Le parti libéral n'a certes pas proposé cette question comme l'un des principaux articles de son programme électoral, et les Canadiens n'ont pas fondé leur vote sur ce point. Même s'il en avait été ainsi, le gouvernement libéral n'a pas obtenu une majorité véritable et il n'a donc pas de mandat, de la majorité des Canadiens, pour présenter un nouveau drapeau de ce genre.

En terminant, monsieur l'Orateur, je ferai appel au premier ministre et au gouvernement afin qu'ils adoptent une attitude de compromis, suivant les grandes lignes que j'ai exposées, ou conformément à tout autre façon d'agir qui permettra un règlement de la question, adoucira les ressentiments provoqués jusqu'ici, et créera un drapeau que la majorité des Canadiens acceptent.